



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le vingt-cinq du mois de novembre deux mil vingt-quatre à 19 heures 30.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : Mme HARAN Corinne, M. MAISTERRENA Didier, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme OURKHIA Annette, Mme HIRIBARREN Marie, M. SAMARAN Max, Mme ALDASORO Sylvie, M. AGUERRE Roger, Mme MEILLEURAT Martine, Mme SALABERRY PICOT Victoire, membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme CAZAUX Marie-Christine ayant donné pouvoir à Madame HARAN Corinne

Mme BONNARDET Marlène, donne pouvoir à Monsieur ECHEVERRIA Philippe

Mme GRACIET Danièle

Mme DUCOURNAU Marcelle

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 21 novembre 2024

Nombre de membres présents : 13

Date d'affichage : 21 novembre 2024

Nombre de membres ayant pris part au vote : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° 2024/39

Service EHPAD : Décision modificative n°5 - Prêt pour l'achat de matériel.

Monsieur Le Président explique au Conseil d'Administration qu'il convient de répartir les dépenses du prêt contracté en 2024 pour un montant de 218 000 €, pour l'achat de mobilier, le renouvellement du matériel de lingerie et celui du parc informatique.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de valider de décision modificative, détaillée ci-dessous

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	RECETTES
1641 : Emprunt en euros		218 000.00 €
2183 : Matériel de bureau et informatique	11 973.00 €	
2188 : Autres immobilisations corporelles	206 027.00 €	
Total	218 000.00 €	218 000.00 €

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé de M. le Président :

VALIDE l'état prévisionnel des recettes et des dépenses d'investissement du prêt 2024 de 218 000 € de l'EHPAD Adarpea ;

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives, comptables et budgétaires correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA